

Economie & Développement



Bimensuel d'informations économiques et de développement
N° 39 DU 30 DECEMBRE 2015

**2016, l'année
Threshold au
Togo à plus
de 40 millions
de dollars** **P.6**

Zoom sur le Togo Emergent

DEVELOPPEMENT

Pradeb, Faiej, Pdc-Zu:
ces programmes
qui transforment
les communautés
à la base **P.6**

Lutte contre la pauvreté **P.7**

**Le Togo passe de
58,7% en 2011
à 55,1% en 2015**

ECONOMIE

Polémique autour
de l'exploitation du
sable lagunaire
de Bè **P.7**

**L'ANGE se confie aux
expertises scientifiques**

MONNAIE FRANC CFA : 70 ANS D'HISTOIRE CONTRARIÉE **P.3**



**Retour sur l'histoire d'une monnaie
dont le principe de fonctionnement
est au cœur des débats**

INVITEE DU JOURNAL

Mme Victoire Dogbé Tomégah: **P.4**

**« Toutes nos réalisations sont
appréciées par la population. Les
nombreux témoignages
démontrent un changement
profond dans la vie des gens »**



ECO FLASH

Le Togo occupe 162^e sur 188 pays sur le développement humain

Le PNUD vient de sortir son rapport sur le développement humain dans le monde. En Afrique, 3 pays sur 54 parviennent à se classer dans le groupe des pays développés (high development), il s'agit de Maurice, des Seychelles et de l'Algérie. 14 pays se placent parmi les pays moyennement développés, parmi lesquels la Tunisie (5^e), le Gabon (8^e), le Maroc (11^e) ou encore le Congo (13^e). Parmi les pays peu développés, on notera tout de même le classement peu glorieux de la Côte d'Ivoire (37^e) en dépit de son insolente réussite économique. L'agence onusienne a également calculé pour, chaque pays, la différence entre le revenu brut par habitant et l'indice de développement humain (3^e colonne ci-dessous). Ainsi, un nombre significatif de pays africains affichent des valeurs négatives qui démontrent l'ampleur des inégalités dont souffrent ces pays. Avec -84, la Guinée Equatoriale est le pays qui présente la plus grande différence entre son revenu et son niveau de développement humain. Le Gabon, le Botswana, l'Angola, le Nigeria ou encore la Côte d'Ivoire ont encore beaucoup d'efforts à fournir pour une meilleure répartition des fruits de la richesse. Au niveau mondial, sur 188 pays, la Norvège, l'Australie et la Suisse occupent les 3 premières marches du podium. Les USA sont 8^e, la France 22^e, la Russie 50^e, le Brésil 75^e, la Chine 90^e et l'Inde 130^e.

Don de 39 motos à la direction des affaires sociales de la Kara et des Savanes

Dans le cadre du projet de transfert monétaire, 39 motos viennent d'être remises aux directions des affaires sociales des régions de la Kara et des Savanes. Réduire le taux d'enfants malnutris ayant entre 0 et 24 ans des régions des Savanes et de la Kara, tel est l'objectif que s'est fixé le gouvernement à travers le projet de transfert monétaire inauguré en janvier dernier, à Landa (35 km de la ville de la ville de Kara) par le Chef de l'Etat, pour un coût de 500 millions de FCFA. A un an d'exécution, le projet couvre 14828 personnes sur les 21500 prévues, réparties dans 217 villages. En vue de poursuivre leur mission qui est la réalisation et le suivi de ce programme de transfert monétaire, les directions des affaires sociales des régions des Savanes et de la Kara viennent de bénéficier d'un don d'un montant de 89 millions de FCFA, composé de 39 motos de la part du ministère du développement à la base. La remise des matériels roulants s'est déroulée le lundi 21 décembre 2015 dans la ville de Kara en présence de la ministre en charge du développement à la base, Mme Victoire Tomegah Dogbe, et du secrétaire général du ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation.

Les JPO ressuscitent les vieilles gloires de la presse togolaise

La deuxième édition des Journées portes ouvertes (JPO) de la presse togolaise est rentrée dans l'histoire depuis le 19 décembre 2015 à l'espace Blue zone de Cacacéli à Lomé. C'était au cours d'une soirée dinatoire qui a réuni près 200 convives. A la clé une vingtaine d'entre eux considérés comme des pionniers de la presse togolaise ont été primés pour l'ensemble de leur carrière. Issus des médias publics ou privés, ses pionniers ont d'une manière ou d'une autre marqué le métier de journalisme au Togo. Qu'ils soient directeur de l'information, directeur de publication, journaliste, technicien ou caricaturiste, le Conseil national des patrons de presse (CONAPP) et ses partenaires a tenu à les rendre hommage. Parmi eux figurant Lawson Ebénézer, Amévi DABLA, le doyen Messan Gnamey, Moussa Senghor, Yacoubou Tchatchibara, Gnassa Atinédji, Geraldo Issidine, ... Ils ont reçu une distinction pour circonstance. « Je suis ici comme un revenant. J'ai été ressuscité. Merci à tous ceux qui ont pensé à moi. Je pensais que ce prix devrait être reçu par mes enfants », a déclaré tout ému M. Batoki Awesso, ancien directeur de l'information. « La presse togolaise a été longtemps dominée par les gents masculins. Ce qui fait quand on parle de journalisme, on pense aux hommes. Les femmes doivent lutter pour faire



basculer la balance à leur côté et accéder au poste de responsabilité », a pour sa part confié M. Koudosso Dodji, l'une des rares femmes à être primée. Auparavant, le président du CONAPP, M. Jean-Paul tout en souhaitant la bienvenue aux convives a rendu hommage à ces pionniers qui ont tracé la voie aux jeunes générations. La représentante du HAAC à la cérémonie, Mme Awizoba Adjoa, a de son côté salué le dynamisme du président du CONAPP, dynamisme qu'il a su insufflé à l'association et félicité tous les acteurs qui se sont impliqués dans la réussite de l'événement. Dès la matinée de ce

samedi, un match de football a opposé l'équipe des médias aux forces de l'ordre. Au final ce sont les hommes en uniforme qui ont pris le dessus sur les hommes des médias battus sur le score de 1 but à 0. Démarrées le 16 décembre dernier, ces JPO sont placées sous le thème de « médias et développement durable ». Plusieurs activités étaient à son programme dont un concours de meilleur article pour les journalistes, un média tour pour faire découvrir des stations de radio-télévision au public sans oublier des émissions en direct de l'espace des JPO sans oublier des émissions en direct de l'espace des JPO.

Dynamisme de l'association des femmes de Sogbossito

L'association des femmes de Sogbossito (banlieue nord de Lomé) a tenu le 19 décembre son assemblée générale après avoir bouclé les 4 cycles de l'accompagnement financier de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB). Ces femmes, ont fructifié l'appui de l'ANADEB (chiffre 4 620 000 FCFA) et sont aujourd'hui à 7 104 862 FCFA. Appuyée depuis sa création en 2013 financièrement et techniquement par l'ANADEB, à travers le PDC-ZU (Programme de développement communautaire en zones urbaines), l'association des femmes de Sogbossito, « La Bonne Semence », a tenu son assemblée générale ce samedi dans ladite localité. Objectif, analyser la vie de l'association et définir ses orientations pour l'année 2016. Ce regroupement bénéficie, de la part de l'ANADEB, d'un soutien s'élevant à 4 620 000 FCFA. Aujourd'hui, elle a réussi à générer des bénéfices sur cet apport et dispose de 7 104 862 FCFA. Elle devient ainsi, selon Mme Mazalo KANTAGA, Directrice des Opérations de l'ANADEB, « la première association de femmes sur les 24 que nous accompagnons à l'ANADEB à avoir fini les quatre cycles et organisé son assemblée et faire des femmes ». « Ce sont des femmes assez disciplinées, rigoureuses dans la gestion et qui ont été appuyées par les acteurs locaux notamment la chefferie et le Centre de développement de quartier », se réjouit-elle. « Sur notre propre compte, nous avons aujourd'hui 5 110 587 FCFA après avoir bouclé les quatre cycles de l'accompagnement de l'ANADEB. Aujourd'hui, chaque femme a son propre épargne en plus des relances de l'Agence. Nous avons plus de capacités qu'avant. Les femmes sont épanouies et réussissent dans leurs activités », souligne Mme Radegonde



AHODIKPE-GAVON, secrétaire générale de « La bonne semence ». Avec 36 membres au départ, « La Bonne Semence » compte aujourd'hui deux catégories de femmes notamment 108, autour du crédit ANADEB et 182 autour des produits du FNFI (Fonds national de la finance inclusive). Après avoir

bouclé les quatre cycles au niveau de leurs trois vagues de femmes, « La bonne semence » bénéficie à nouveau de l'appui de l'ANADEB. Cette relance est effective depuis quelques mois et la première vague de bénéficiaires bouclera le premier cheminement de l'aide en janvier 2016.

Le barrage Adjalara coûte 550 millions de dollars

La première pierre du barrage d'Adjalara a été posée le 26 décembre dernier, à Aplahoué (Bénin), par le Président togolais Faure Gnassingbé et celui du Bénin Thomas Boni-Yayi. Devant se situer sur le fleuve Mono, ce barrage aura une capacité de 147 mégawatts et sera livré dans quatre ans. Les travaux devraient débuter en mars 2016. Dans un

peu plus de quatre années, le barrage d'Adjalara serait opérationnel. En effet, quatre ans, c'est le délai d'exécution des travaux de ladite centrale, accordé au groupe chinois SinohydroAfrica. Les présidents Faure Gnassingbé et Thomas Boni-Yayi ont posé la première pierre de cet ouvrage qui devrait renforcer les capacités

ECO FLASH

La Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement est née

Soutenir et conforter les mutations en cours dans le secteur de l'économie du savoir et renforcer la compétitivité des productions togolaises sur les marchés internationaux, voilà un des nouveaux caps que s'est fixé le gouvernement togolais. Pour ce faire, il est dorénavant mis sur pied la HAQUE (Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement). Le conseil des ministres, réuni le 24 décembre, a adopté cinq décrets dont l'un portant attribution, organisation et fonctionnement de la Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement (HAQUE) et des structures techniques de la qualité que sont l'agence togolaise de la normalisation, l'agence togolaise de métrologie, le comité togolais d'agrément et l'agence togolaise pour la promotion de la qualité. Cette mesure, selon le conseil, « propulse le Togo sur la voie de l'émergence et crée les conditions pour l'accélération du processus de développement économique et social », favorisant l'ancrage de la culture de la qualité au Togo.

MRS s'attaque au marché du gaz

Sévère concurrence à venir sur le marché de la distribution du gaz domestique avec l'arrivée d'un nouvel acteur, MRS Holding. Jusqu'à présent, deux sociétés se partageaient le pactole, Total et Sodigaz-Togo. Il faudra désormais compter avec Corlay qui entend se faire une place au soleil en cassant les prix. La bonbonne de 6 kg est vendue à 21.500 Fcfa contre 30.000 chez les concurrents. MRS-Corlay a repris le réseau des 31 stations-services Texaco au Togo et fournit du kérosène à l'aéroport de Lomé. La société de distribution, dont le siège est à Lagos (Nigeria) est également implantée au Bénin et au Cameroun.

De nouveaux prix à la pompe

A compter du 25 décembre 2015, une baisse de prix des carburants à la pompe est observée au Togo. Il s'agissait du cadeau de Noël du gouvernement à toute la population. Ainsi, conformément, à une décision prise en conseil des ministres le 24 décembre, de nouveaux prix sont appliqués pour la vente des carburants à la pompe. Ils sont pour : L'essence Super/pb 520 F CFA au lieu de 592 F CFA, soit une baisse de 72 F CFA (12,2%) ; - Le pétrole lampant 475 F CFA au lieu de 514 F CFA, soit une baisse de 39 F CFA (7,8 %) ; - Le gasoil à 565 F CFA au lieu de 638 F CFA, soit une baisse de 73 F CFA (11,4%).

MONNAIE FRANC CFA : 70 ANS D'HISTOIRE CONTRARIÉE

Retour sur l'histoire d'une monnaie dont le principe de fonctionnement est au cœur des débats

J. GADAH

Le franc CFA naît le 26 décembre 1945, jour où la France ratifie les accords de Bretton Woods et procède à sa première déclaration de parité au Fonds monétaire international (FMI). Il signifie alors "franc des colonies françaises d'Afrique".

26 décembre 1945 - 26 décembre 2015, le franc CFA fête ses soixante-dix ans. D'où vient cette monnaie ? Quels étaient les objectifs des décideurs de l'époque ? Quelle est la trajectoire de cette monnaie ? Retour sur 70 ans d'histoire d'une monnaie dont le principe de fonctionnement est au cœur des débats. D'abord, le franc est une monnaie de référence de l'empire colonial français à la moitié du XIXe siècle. Cette monnaie est alors émise par les banques d'émission coloniales, qui sont des institutions privées dont la fonction est d'émettre des billets de banque pour financer le commerce international. La parité de la monnaie est l'usage courant, un franc colonial équivaut à un franc or pour faciliter les échanges commerciaux. Les pouvoirs publics ont commencé par voir dans les banques d'émissions coloniales un enjeu de souveraineté. En France, le pouvoir commence à s'imposer dans les conseils d'administration de ces banques. Mais voilà, les monnaies sont privatisées, et chaque colonie possède son institut d'émission local. La fin de la guerre de 1939-1945 approchant, les États veulent contrôler les capitaux qui circulent, surtout ceux issus des colonies qui leur échappent. Le franc devient alors un élément de stabilité des échanges mais aussi un outil de développement économique pour la métropole et l'empire qu'elle contrôle. Décembre 1945, la France ratifie les accords de Bretton Woods, et procède à la première déclaration de parité auprès du Fonds monétaire international (FMI). En 1958, le franc CFA devient « franc de la communauté française d'Afrique ». Aujourd'hui le franc CFA signifie franc de la communauté financière d'Afrique pour les pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine, et franc de la coopération financière en Afrique centrale pour les pays membres de la Communauté Economique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale, auquel vient s'ajouter le franc Comorien. À partir des années 1960 tout s'accélère, les communautés économiques prennent le pas sur les instituts d'émission. Force est de constater qu'au début des années 1960, alors que l'AOF et l'AEF se libèrent de la tutelle coloniale, les nouveaux États n'obtiennent pas leur autonomie monétaire. Le franc CFA survit aux indépendances, et bientôt, cette monnaie devient le symbole d'une colonisation qui ne dit pas son nom. 1939 : Les décrets du 28 août, et dès les 1er et 9 septembre 1939 instituent un strict contrôle des échanges entre la France et ses colonies d'une part et le reste du monde d'autre part, pour se protéger des déséquilibres structurels en économie de guerre.

1945 : Le 26 décembre 1945 sont créés le franc CFA, qui signifie alors "franc des colonies françaises d'Afrique" et le franc CFP ("franc des colonies françaises du Pacifique"). Un franc CFA vaut alors 1,7 franc français.

1948 : La valeur du franc CFA est portée à 2 francs français.

1958 : Le franc CFA devient le "franc

de la communauté française d'Afrique". Après les indépendances, il deviendra le "franc de la communauté financière d'Afrique" en Afrique de l'Ouest et le "franc de la coopération financière en Afrique centrale".

1959 : La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est créée et se substitue à l'Institut d'émission de l'Afrique occidentale française et du Togo. De la même manière, l'Institut d'émission de l'Afrique équatoriale et du Cameroun fait place à la Banque centrale des États de l'Afrique équatoriale et du Cameroun (BCEAC).

1960 : La Guinée se retire de la Zone franc. Le nouveau franc français entre en circulation : 1 FRF = 50 FCFA.

1962 : Les États d'Afrique de l'Ouest appartenant à la Zone franc choisissant d'émettre sa propre monnaie. La même année, le 12 mai 1962, la France et les États de l'UMOA signent des accords de coopération monétaire, dits "accords de Matignon", qui se substituent ainsi aux accords bilatéraux.

1965 : Les ministres des Finances de la Zone franc se réunissent pour la première fois à Paris en mars 1965. Cette rencontre sera par la suite institutionnalisée à un rythme semestriel.

1965 : Les ministres des Finances de la Zone franc se réunissent pour la première fois à Paris en mars 1965. Cette rencontre sera par la suite institutionnalisée à un rythme semestriel.

1972 : La Convention de coopération monétaire entre les États de l'Afrique centrale est signée le 22 novembre 1972. Elle deviendra la Convention régissant l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC) en 1996 et sera modifiée en 2008. À l'instar des entre les États membres de la

Banque des États de l'Afrique centrale et la République française) le 23 novembre 1972. Cette convention n'a jamais été modifiée. 1973 : Le traité constituant l'Union monétaire ouest-africaine est signé le 14 novembre 1973. L'accord de coopération monétaire entre la République française et les Républiques membres de l'Union monétaire ouest-africaine, l'un des trois accords de la Zone franc demeurés inchangés à ce jour, est signé le 4 décembre 1973. La Mauritanie choisit de ne pas signer le traité de l'UMOA et, partant, l'accord de coopération monétaire avec la France. Elle quitte ainsi la Zone franc.

Madagascar choisit d'émettre sa propre monnaie, et ne compte plus parmi les pays de la Zone franc. Les États de l'Union monétaire ouest-africaine créent la Banque ouest-africaine de développement (BOAD).

1975 : La Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) est créée.

1977 : Le siège de la Banque des États de l'Afrique centrale est transféré de Paris à Yaoundé au Cameroun.

1978 : Le siège de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest est transféré de Paris à Dakar au Sénégal.

1979 : La signature de l'Accord de coopération monétaire entre la République française et la République fédérale islamique des Comores, entérinant l'appartenance de l'Union des Comores à la Zone franc, intervient le 23 novembre 1979. La parité entre le franc français (FRF) et le franc comorien (KMF) est fixée à 1 FRF = 50 KMF.

1981 : Une réunion des hauts fonctionnaires des ministères des Finances, des banques centrales



et des principales institutions de la Zone franc est instituée pour préparer la réunion des ministres des Finances de la Zone franc.

1984 : Le Mali rejoint la Zone franc.

1985 : La Zone franc est élargie à la Guinée équatoriale. À partir de 1994 et de la dévaluation, les États africains de la Zone franc s'engagent dans la constitution d'unions économiques, complémentaires des unions monétaires.

1994 : Les francs CFA et comorien sont dévalués de respectivement 50 % et 33 %, le 11 janvier 1994. À compter de cette date : 1 FRF = 100 FCFA au lieu de 1 FRF = 50 FCFA ; 1 FRF = 75 KMF au lieu de 1 FRF = 50 KMF. Le Traité constitutif de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et le Traité instituant la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) sont signés respectivement le 10 janvier 1994 à Dakar et le 16 mars 1994 à N'Djamena au Tchad entre

les États membres de chacune des unions monétaires. 1997 : la Guinée-Bissau rejoint la Zone franc.

1998 : Le 23 novembre 1998, le Conseil de l'Union européenne reconnaît les accords de coopération monétaire entre la France et les États de l'Union monétaire ouest-africaine, les États de la Banque des États de l'Afrique centrale et l'Union des Comores, au motif principal que l'engagement de la France relève d'un engagement budgétaire. Le passage à l'euro n'entraîne pas de modification de parités. À compter du 1er janvier 1999, 1 € = 655,957 FCFA et 1 € = 491,968 KMF.

2012 : Les accords de coopération monétaire de la Zone franc entrent dans leur 40e année. Le Franc CFA est toujours fabriqué dans l'imprimerie de la Banque de France à Chamalières, une bourgade située dans la région de Clermont-Ferrand.

Cina Lawson promet un Togo numérique en 2016

L'inquiétude est grande au sein de la population en ce qui concerne l'accès à internet et à de meilleurs services de communication au Togo. Cina Lawson, ministre en charge du secteur, s'est exprimé récemment sur des questions lui ayant été adressées via une plateforme initiée sur le réseau social Twitter par la communauté Tgtech. Accès à une meilleure connexion internet, enjeu des coûts de communications, importance du soutien des projets des entrepreneurs tech et de insertion professionnelle des jeunes togolais ; voilà autant de sujets sur lesquels la ministre des postes et de l'économie numérique, Cina Lawson, s'est exprimé, suite aux préoccupations exprimées par les internautes le 22 décembre dernier.

LES RÉALISATIONS

En 2015, plusieurs projets allant dans le sens de l'intégration moderne du numérique au Togo. Parmi les projets lancés en 2015 et les mesures prises, on peut citer : Pour l'amélioration de la qualité de service et la réduction des prix

a) La transformation du Groupe Togo Telecom

Un programme de transformation en profondeur du groupe Togo Telecom et de Togo Cellulaire a été lancé, courant 2015. Le programme est structuré autour

de plusieurs grandes lignes notamment l'exigence d'une qualité irréprochable de services à délivrer aux consommateurs togolais ; l'accès à internet pour le plus grand nombre et le plus vite possible ; la reconnaissance des logiques métiers avec la mise en place d'un pôle « infrastructure » regroupant tous les moyens techniques dans le but de baisser les coûts et d'accélérer la couverture du territoire et d'un pôle « services » orienté vers le client.

Cette initiative aurait permis selon Cina Lawson, « des victoires rapides », notamment :

- pour la téléphonie mobile : « la mise en service de 46 nouveaux sites 3G à Lomé et 12 sites supplémentaires en cours d'installation ; 8 nouveaux sites 3G et +18 nouveaux sites 2G sont installés à l'intérieur du pays et 43 sites 3G et 87 sites 2G sont en cours d'installation ; et les capacités de transmission ont été augmentées de façon très significative » ;
- Pour les services internet sur le fixe : une vaste campagne de fiabilisation des paires de cuivre a été engagée pour permettre la fourniture d'un service ADSL d'une qualité irréprochable aux populations. Grâce à tout cela, de nouvelles offres internet ADSL ont été lancées ; l'internet mobile 3G a été positivement impacté.



Cina Lawson, Ministre des Postes et de l'Economie numérique

b) Le projet E-gouvernement en cours de finalisation ; le programme Warcip Togo en cours d'exécution

Le projet E-gouvernement (il consiste au déploiement de la fibre optique dans tout le pays et permettrait de doter les universités, les écoles, les hôpitaux, et les autres structures publiques, d'un accès Internet d'une très grande capacité et d'une qualité de service irréprochable et servirait aussi aux particuliers et opérateurs économiques) est en cours de réalisation. Selon la ministre, « La première phase du projet, qui

concerne la ville de Lomé sera finalisée d'ici mars 2016 ». D'un autre côté, le ministère développe le Programme WARCIP-Togo (West Africa Regional Communication Infrastructure Program). Projet « en cours d'exécution, selon la ministre, il va procéder prochainement à l'acquisition en gros d'une bande passante internationale de grande capacité, qui sera mise à la disposition des opérateurs et fournisseurs d'accès Internet installés au Togo, au prix le plus bas et à la meilleure qualité ». «

Suite à la Page 4

INVITÉE DU JOURNAL

Mme Victoire Dogbé Tomégah:

« Toutes nos réalisations sont appréciées par la population. Les nombreux témoignages démontrent un changement profond dans la vie des gens »

A l'heure du bilan de l'année 2015, Mme victoire DogbéTomégah, la Ministre du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a effectué une visite de terrain dans les régions de la Kara et des plateaux pour s'assurer de l'effectivité et de l'évolution des activités dans les communautés, les groupements et les jeunes bénéficiaires des mécanismes d'insertion socioprofessionnelle. L'occasion a été saisie par la rédaction du Journal Economie et Développement pour un entretien bilan qui suit :

Eco Dev : Un rappel des objectifs du ministère du développement à la Base

Mme Victoire DogbéTomégah : L'objectif du gouvernement c'est d'arriver à améliorer de façon continue les cadres de vie des populations à la base et que cette amélioration soit inclusive, que personne ne soit laissée au bord du chemin ; que ce soient les jeunes, les femmes, les plus vulnérables, tous doivent avoir quelque chose pour démarrer une activité et pouvoir se prendre en charge. En outre à travers cet objectif, le gouvernement recherche une grande responsabilisation aux besoins adaptés à la population qui doit arriver à participer au processus de recherche des solutions. C'est avec plaisir que j'ai pu noter que dans la région de la Kara, les premières autorités administratives et locales ainsi que la population se sentent concernées et fortement impliquées dans la gestion et le remboursement des crédits. C'est le vœu véritable du Chef de l'Etat. Face à cette dynamique communautaire très positive, je souhaiterais que d'autres préfectures emboîtent les pas. Enfin de compte, qu'il y ait un changement dans la vie des gens constatée par la population elle-même.

Eco Dev : Que peut-on retenir des actions sur le terrain ?

Les actions que nous menons que ce soient dans les quartiers, les villages ou en groupements, dans les communautés obligent les gens à se mettre en ensemble à se compléter et à être solidaire les uns envers les autres et donc forcément cela crée des valeurs de solidarité, de partage et une belle cohésion sociale. Ce sont des conditions dont le pays a besoin pour assurer son développement et c'est toujours à encourager à travers les renforcements des capacités ; les sensibilisations, les formations, la planification, le développement personnel. Toutes ces actions créent des liens familiaux et fraternels et je vous assure qu'aujourd'hui c'est une réalité que nous vivons dans les quartiers à Lomé, à Kara et ailleurs dans le pays.

Eco Dev : Les axes de la politique du développement à la base

La politique du développement à la base est de créer des conditions pour un mieux-être de la population à la base. Ceci engage tous les acteurs, le gouvernement, la société civile, le secteur privé. Dans ce processus, nous recherchons la responsabilisation. Nous privilégions l'approche du « Faire faire ». Par exemple l'axe des financements ; faciliter l'accès au financement aux plus pauvres, ce n'est pas le gouvernement qui va vers la population pour octroyer des crédits, nous passons par des

structures très professionnelles que sont les institutions des microfinances. Le cas de la mise en place des infrastructures, nous passons par les entreprises qui sont les sous-traitants de l'ANADEB. Juste pour dire que l'approche « Faire Faire » est toujours de mise et le concours de tous les secteurs donnent les meilleurs résultats que le gouvernement recherche sur le terrain. L'autre axe très important concerne les renforcements des capacités des populations. L'accent est mis sur leur motivation, leur mobilisation, leur organisation interne. A Kara, c'est la population qui présente son propre plan d'action et juge de la satisfaction ou non de même que les principaux groupements. Un autre axe concerne les infrastructures par exemple la construction des hangars des marchés, les bâtiments scolaires, les forages selon les besoins de la population. Ce sont des axes qui se croisent et se complètent vers une finalité c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie de la population. Enfin de compte, c'est une fierté que les gens soient contents parce que les réalisations répondent à leur préoccupation. Le marché de Kétau est une belle illustration tout comme le transfert monétaire avec les témoignages des bénéficiaires qui sentent des changements qui s'opèrent dans leur vie. C'est en réalité le développement à la base.

Eco Dev : Les avancées ou acquis de la politique du développement à la base

Le PRADEB, le PDC-ZU sont des projets de renforcement des capacités des bénéficiaires. Tous ceux qui souhaitent être éligibles à ces projets doivent accepter se faire former. C'est le point primordial. Secundo, toutes les réalisations sont appréciées par la population elle-même puisqu'elle s'y implique. C'est louable ! car tout développement à la base passe par la vision, l'implication, l'appropriation et la responsabilisation bien partagée. Voilà le secret des résultats concrets sur le terrain en plus des nombreux témoignages qui démontrent qu'il y a un changement profond dans la vie des gens. L'impact est réel et visible et c'est le bénéficiaire qui en parle. Ceci encourage à pérenniser mais aussi à développer d'autres actions.

Eco dev : D'où trouvez-vous les ressources financières ?

Pour l'année 2015, au total le ministère a mobilisé environ 20 milliards de FCFA. Le gouvernement a mis dans la cagnotte du FNFI 10 milliards FCFA qui ne sont pas encore totalement décaissés, aussi la BOAD qui a engagé pratiquement 10 milliards FCFA. Pour le PDC, nous avons bénéficié de 4 milliards. Donc tout

dépend des différents projets et toutes les actions mobilisent les ressources internes, locales, des partenaires techniques et financiers qui sont convaincus de ce que nous faisons pour le développement. Aujourd'hui on compte parmi les partenaires la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Mondiale, le PNUD, le secteur privé. Par exemple pour le PDC-ZU dans les quartiers à Kara c'est le Groupe Bolloré qui a débouqué 75 millions de FCFA pour la mise en place des infrastructures. Ce sont les quelques financements qui nous permettent de réaliser les actions sur le terrain.

Eco-Dev : A quoi peut-on s'attendre en 2016 ?

En 2016, le ministère poursuivra les actions déjà engagées car le Chef de l'Etat souhaite que les meilleures conditions de vie possible soient créées pour améliorer les cadres de vie des populations à la base et que ce développement soit toujours inclusif et équilibré avec les jeunes et les femmes, les personnes handicapées... Alors il s'agit de développer des stratégies, des mécanismes qui permettent d'asseoir l'inclusion en insistant sur les renforcements des capacités et la sensibilisation des populations pour qu'elles se prennent en charge. Comme d'habitude, nous allons les accompagner dans les diagnostics de leur propre plan d'action de développement jusqu'à la réalisation. Egalement nous insisterons sur le renforcement des mécanismes d'insertion socioprofessionnelle des jeunes à travers le volontariat, l'entrepreneuriat, les travaux à haute intensité de mains d'œuvre. Nous allons continuer par renforcer la citoyenneté des jeunes pour qu'ils puissent comprendre leur rôle et s'engager pour la cause nationale. Une chose aussi est de continuer



Mme Victoire DogbéTomégah, Ministre du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.

par renforcer les capacités des groupements afin qu'ils bénéficient des financements à travers le PRADEB, le FNFI etc. l'accent sera mis aussi sur le renforcement des groupes vulnérables pour le financement. Faut-il le rappeler que depuis 2014, le Togo a mis le cap sur l'inclusion financière et nous avons pu toucher 331 000 personnes qui ont eu à bénéficier des premiers crédits APSEF (Accès des Pauvres aux services financiers). A la date du 30 novembre 2015, nous avons touché 250 000 nouvelles personnes. Les premiers bénéficiaires sont déjà rentrés dans le 2ème et 3ème cycle. De nouvelles personnes sont touchées notamment les artisans, les agriculteurs qui sont au nombre de 80 000 personnes et les jeunes plus de 10 000 tandis que les

nouveaux bénéficiaires de l'APSEF sont une centaine de mille personnes. Pour le moment le produit Agrisef a connu aussi beaucoup de succès. Nous nous efforçons pour que chaque personne qui reçoit un crédit puisse le rembourser à temps et qu'il ait accès aux autres cycles afin de sortir véritablement de la pauvreté ou de la précarité. C'est avec satisfaction que nous avons constaté qu'en 2016, nous aurons le même budget pour le FNFI autour de 10 milliards de FCFA. Nous espérons qu'à la fin de 2015, nous atteignons plus de 600 000 personnes.

Propos recueillis par GADAH Joseph

Cina Lawson promet un Togo numérique en 2016

Suite de la Page 3

Le programme WARCIP-Togo va également procéder à la construction, dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), d'un centre d'hébergement d'opérateurs ainsi que d'un point d'échange internet pour offrir un accès compétitif à la bande passante internationale. Le point d'échange Internet offrira également des «salles blanches» aux différents acteurs du secteur des TIC pour l'hébergement de leurs serveurs ». Le projet est, selon Cina Lawson, à un niveau très avancé. Notons également que l'Autorité de Régulation du secteur du numérique a été récemment renforcée.

Le gouvernement a adopté en début décembre un décret portant organisation et fonctionnement de la nouvelle autorité de régulation (l'ARCEP) qui remplace l'ART&P.

« Cette nouvelle autorité plus moderne, dotée de plus de moyens et d'autonomie, saura faire respecter les obligations des cahiers des charges des opérateurs et fournisseurs de services internet pour ce qui est notamment de la qualité de service et des prix de gros. Cette autorité devra rendre compte régulièrement aux consommateurs sur l'évolution du secteur des communications électroniques, notamment la qualité des services, les prix ainsi que les statistiques de parcs et d'usage », précise Cina Lawson.

La 3G : vers une licence pour tous les fournisseurs

Une licence 3G a été attribuée récemment à Togo Cellulaire. Moov en disposerait aussi. « L'opérateur va surement lancer ses offres 3G au début de l'année 2016 », annonce la ministre. « Les

équipements 3G de dernière génération permettant également, moyennant de faibles investissements supplémentaires de faire de la 4G, le Ministère est disposé à attribuer les licences 4G dès que la 3G aura atteint le niveau de déploiement et la qualité de service souhaitée par le gouvernement et exigé dans les cahiers des charges », ajoute-t-elle.

PERSPECTIVES

« En 2016, nous continuerons à relever de nouveaux défis pour faire atteindre notre vision de faire du Togo un hub numérique », a déclaré Cina Lawson. Le développement et le renforcement des programmes tels E-gouvernement Warcip Togo seront au programme.

PRADEB, FAIEJ, PDC-ZU : CES PROGRAMMES QUI TRANSFORMENT LES COMMUNAUTÉS À LA BASE

« L'avenir est prometteur si tous les jeunes arrivent à saisir les opportunités offertes »

J. GADAH

La réduction de la pauvreté au Togo fait partir des priorités du gouvernement. Et pour relever ce défi, les dés sont jetés vers la population à la base. Cette volonté s'est manifestée avec la création du ministère du Développement à la base dont l'objectif est une amélioration continue et inclusive des conditions de vie des populations à la base. Plusieurs programmes et projets ont été mis en branle en faveur de la couche vulnérable et de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. A l'heure du bilan d'une année d'activité, Mme victoire Dogbé, la ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a effectué une visite de terrain dans les régions de la Kara et des plateaux du 20 au 22 décembre 2015 pour s'assurer de l'effectivité et de l'évolution des activités mais aussi des retombées. A kara, ce fut un

échange fructueux avec les bénéficiaires des 10 quartiers du Programme de Développement Communautaire des Zones Urbaines (PDC-ZU) lancé depuis juin 2014 et réalisé par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB). Les réalisations ont été jugées satisfaisantes par la population ce qui a insufflé une dynamique sociale communautaire dans les dits quartiers. On peut citer comme les réalisations ; la construction des bâtiments scolaires, des blocs latrines communautaires et familiales, les travaux à haute intensité de mains d'œuvres, les forages, les marchés, les appuis financiers aux femmes et aux jeunes, les cyclomoteurs. A ce jour 06 nouveaux sont en attentes pour rentrer dans ce processus. Des besoins urgents sont encore exprimés par la population à savoir les tricycles pour le ramassage des ordures, la réinsertion socioprofessionnelle de plusieurs jeunes. La promotion de la femme étant au cœur du Chef de l'Etat, il



La ministre Victoire Dogbe échange ici avec les représentants des quartiers bénéficiaires du PDC - ZU à Kara



a décidé de créer « La maison de la Femme » de Kara comme celle de Sotouboua et de Notsé. La visite du terrain a conduit la ministre à se rendre compte que le chantier situé à Adabawéré (5 km de kara) avance très bien et que d'ici février les travaux de la première phase pourraient être terminés. A Kétau où l'Anadeb a réalisé les infrastructures du dit marché avec de nouveaux ouvrages construits et réhabilités (hangars, boutiques, dallage, blocs latrines fontaines, la boucherie...) d'une valeur environ 397 millions FCFA, Mme Dogbé Tomégah a touché des doigts les nouvelles réalisations au grand bonheur des femmes et hommes commerçants et revendeuses. L'ouvrage pourrait être livré au premier trimestre de 2016. Les jeunes bénéficiaires des produits du Programme d'Appui au Développement à la Base

d'entreprise, la gestion de micro entreprise et de crédit. Ces jeunes la plupart sont dans la tapisserie, la production de peinture auto, la fabrication de savons, la couture, la sérigraphie, l'unité de rabotage, la scierie de bois, le garage mécanique auto, le service d'entretien et réparation, l'élevage de poules etc. Ces jeunes s'estiment heureux des appuis financiers qui leur ont permis d'améliorer leur productivité mais surtout de créer des emplois aux jeunes chômeurs dans leur communauté. « Avec le crédit PRADEB, j'ai pu aménager mon atelier et recruter une dizaine de jeunes. Actuellement, je dispose de matériels suffisants pour produire beaucoup de fauteuils bourrés et rembourrés à mes potentiels clients qui viennent de Lomé, du Bénin, du Burkina-Faso. Ceci est impossible il y a

remboursement des crédits se passe sans difficultés sur le terrain. Ces témoignages ont séduit la délégation et de surcroît ont fait l'objet d'une rencontre-échange avec une centaine de jeunes bénéficiaires ou en attente du nouveau produit du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), l'AJSEF (Accès des Jeunes aux Services Financiers). « Cela fait plaisir de constater que les jeunes bénéficiaires des crédits assument leur responsabilité de remboursement. A travers ces différents mécanismes de financement mis en place, il est démontré que le Togo regorge des jeunes talentueux et dynamiques et déterminés qui ont envie de faire quelque chose. Ce qui rassure c'est que l'avenir est prometteur si tous les jeunes arrivent à saisir les opportunités offertes par le gouvernement. C'est ensemble dans la paix et la cohésion sociale que ce défi pourrait être relevé pour faire bouger les choses au pays. En 2016, nous n'allons pas baisser les bras », a expliqué la ministre du développement à la base. Sur le terrain paraissent encore quelques difficultés pour les bénéficiaires à avoir accès aux crédits, des problèmes auxquels la ministre a tenté de trouver les approches de solutions ; « Il faut remarquer qu'après la tournée, il existe des tracasseries chez les jeunes pour avoir accès facile et vite aux crédits d'AJSEF au niveau administratif avec les microfinances. Un travail minutieux sera fait avec les partenaires des institutions afin que soient réduites toutes les difficultés qui entravent l'accès aux crédits. Un constat c'est que la notion de caution solidaire est encore mal comprise par les jeunes sur le terrain. Le montant du crédit pour beaucoup de jeunes paraît insuffisant mais l'essentiel faut-il le rappeler ces mécanismes visent plus les jeunes en situation de précarité et qui démarrent pour la première fois leur entreprise. Il y a possibilité qu'ils aient accès à d'autres cycles de crédit », a-t-elle laissé entendre.



Visite d'une usine locale de fabrication de l'huile de palme à Tové



Visite du marché de Kétau



Visite de la maison de la femme à Kara

(PRADEB) et du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) ont reçu également la visite de la délégation du ministère de la base. A Kara, comme à Atakpamé, Wahala, Tové, Kpalimé, ils sont tous des primo entrepreneurs et des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) qui ont reçu des crédits allant à 2,5 millions de Fcfa après élaboration de leur plan d'affaires, la formation en technique de création

quelques années. Le remboursement se fait régulièrement. Je pense obtenir un autre crédit à la suite de ce remboursement car les besoins augmentent selon les demandes des clients. J'ai vu ma vie complètement changer en espace de quelques mois », témoigne BOSKE Vincent, responsable de l'Ets de Menuiserie et tapisserie à Kara, carrefour Tomdè. De façon générale, le

Maison des jeunes : Au service de l'épanouissement de la jeunesse togolaise

Lina Y.

Offrir un milieu de vie complémentaire à la famille et à l'école, et qui incite les jeunes à s'impliquer dans la communauté, dédié à la jeunesse togolaise un réel cadre de formation, d'échange et de partage d'idées, assurer la formation de leur personnalité à travers une gamme d'activités socio-éducatives, culturelles et professionnelles voilà l'essence des maisons des jeunes créées par le ministère de la jeunesse. De façon spécifique, le projet consiste à doter toutes les régions du Togo d'une maison des jeunes, d'implanter dans chaque préfecture des infrastructures socio-éducatives, renforcer la collaboration entre le ministère chargé de la jeunesse, les structures privées et les ONG. Les maisons des jeunes c'est surtout une structure de formation, d'information, de sensibilisation et d'encadrement de la jeunesse pour son épanouissement et son insertion socio-éducative. Elle constitue des pôles de développement aussi bien des milieux urbains que ruraux où les jeunes peuvent trouver des

réponses à leurs préoccupations. La maison des jeunes de Kara : une promesse de rupture avec la délinquance juvénile

Sise à Kara, dans le quartier Dongoyo, environ 420 km au Nord de Lomé, la maison des jeunes de Kara, réhabilitée et agrandie projette accueillir les jeunes d'une moyenne d'âge de 25 ans. Elle envisage de former ces jeunes en coiffure hommes et dames, en menuiserie, maçonnerie, électricité et en plomberie ; une formation diplômante de trois(3) ans qui alliera la théorie à la pratique. Une salle informatique sera mise à la disposition des jeunes leur permettant de se familiariser aux technologies de l'information et de la communication. La maison des jeunes de Kara sensibilisera également les jeunes dont elle aura la charge sur les thématiques liées entre autres à la protection de l'environnement, au reboisement, au respect des valeurs citoyennes et au patriotisme. Elle est dotée de trois (3) petites salles pour les séances d'information et de sensibilisation et d'une grande salle de sept-cents places pour les réunions de grandes envergures et spectacles



culturels. Outre ces structures d'accueil, un centre d'écoute et de conseil en santé de reproduction des jeunes, de dépistage du VIH sera mis en place, ainsi qu'une auberge de trente places pour loger les artistes venus pour des prestations, mais aussi des personnes de passage dans la ville. Selon le Directeur de cette structure, M. Désiré Aguihah, la maison des jeunes de Kara constituera « un guichet unique d'information des jeunes de la

région ». La mise en œuvre du projet de construction des maisons de jeunes dans les chefs-lieux des régions constitue un mécanisme de lutte contre la délinquance juvénile. Le coût moyen par année s'élève à 425.000.000F CFA. Le montant investi dans la mise en œuvre est de 1.700.000.000F CFA. Le projet de construction des maisons de jeunes a débuté en 2011 et est toujours en cours.

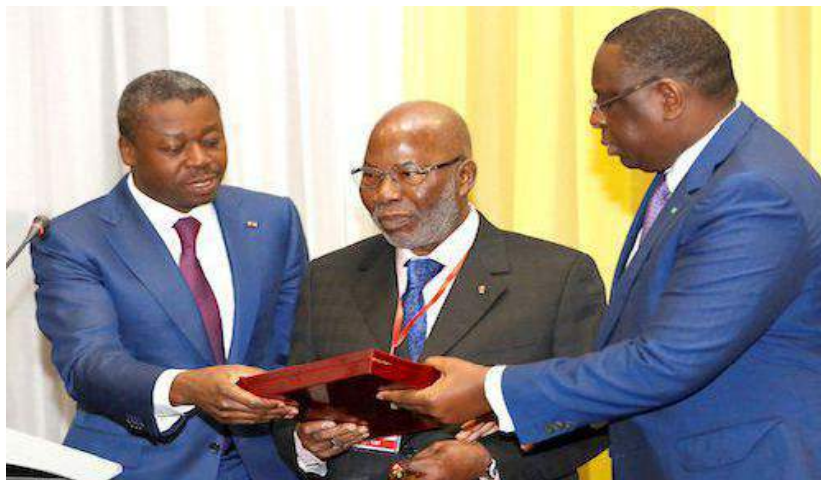
Reconnaissance de la CEDEAO au Président Gervais K. Djondo

Le Président du Conseil d'Administration de ASKY Mr. Gervais Koffi Djondo a été honoré par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour sa contribution au développement du secteur privé en Afrique de l'Ouest. C'est au cours de la célébration du 40ème anniversaire de la création de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, le 17 décembre dernier à Abuja au Nigeria, que le Président Gervais Koffi Djondo a reçu la plaque de reconnaissance pour sa contribution au développement et à la croissance du secteur privé en Afrique de l'Ouest, au nom de toutes les institutions de la Communauté. Le Président Gervais Koffi Djondo a reçu la plaque des mains du Président en Exercice de la CEDEAO, S.E.M MackySall, Président du Sénégal, en présence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et d'autres invités. Gervais Koffi

Djondo est un entrepreneur togolais, un panafricaniste engagé qui a co-fondé ECOBANK, la banque multinationale panafricaine avant de se tourner dans l'industrie du transport aérien pour créer la compagnie aérienne panafricaine ASKY avec le concours des institutions régionales. Monsieur Djondo croit fermement à la «puissance de la vision» et a fait la promotion de l'unité pour l'Afrique et les Africains pendant plusieurs décennies. Il a toujours prôné l'entreprenariat Africain et la coopération sud-sud pour le développement de notre continent.

A propos d'ASKY

ASKY est la compagnie aérienne panafricaine. Elle est créée par les institutions régionales : la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), la Banque Ouest Africaine de Développement et le groupe ECOBANK. La compagnie est une société commerciale de droit privé avec Ethiopian Airlines comme



M. Djondo (centre), recevant sa distinction des mains des présidents Faure Gnassingbé (g) et Macky Sall (d) partenaire. ASKY la compagnie aérienne panafricaine, exploite actuellement une flotte de Nouvelle Génération de sept (7) avions dont trois (3) Boeing 737 700 et quatre (4) Dash Q-400. ASKY dessert actuellement vingt-deux (22) villes dans dix-neuf (19) pays sur le

continent Africain pour une moyenne de 9500 passagers chaque semaine avec un taux de ponctualité de 90% ; ce qui en fait le leader dans la sous-région.

2016, l'année Threshold au Togo à plus de 40 millions de dollars

Le Togo vient de franchir une étape décisive dans le processus devant conduire à son éligibilité au MCA, le Millennium Challenge Account. C'est un dispositif conçu par le Congrès américain pour réduire la pauvreté à travers la croissance économique durable dans les pays en voie de développement. Concrètement, les pays en bénéficiant peuvent recevoir des aides se chiffrant à plusieurs centaines de millions de dollars. Le pays va bénéficier en 2016 du programme appelé de seuil (Threshold) afin de lui permettre de valider plus rapidement les 20 critères exigés. Mais en réalité le MCC se satisfait de 10 critères, un cap déjà franchi par le Togo. Le programme Threshold pourrait se concrétiser par l'octroi de plus de 40 millions de dollars. Lors d'une conférence organisée vendredi à l'ambassade des Etats-Unis, le ministre des Affaires étrangères, Robert Dussey,

s'est réjoui de la bonne nouvelle. « A terme, l'éligibilité du Togo au MCC ouvrira la voie à des dons importants pouvant aller jusqu'à 400 millions de dollars pour le financement des projets en matière d'infrastructures, de santé, d'éducation, de renforcement de capacité, de gouvernance et d'environnement », a-t-il dit. Pour M. Dussey, la décision du MCC marque une étape importante dans le processus engagée par le Togo pour une mobilisation des ressources en vue d'éradiquer la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des populations. Le pays s'est engagé dans une vaste politique de réformes qui correspond très exactement à la philosophie du Millenium. L'ambassadeur des Etats-Unis à Lomé, David Gilmour, s'est lui aussi félicité des avancées observées au Togo. Il a notamment cité, la création de l'OTR, l'assainissement des finances publiques, le guichet



unique du commerce extérieur, le code des femmes et de la famille, l'adoption du nouveau code pénal intégrant les mesures de lutte contre corruption et l'amélioration du climat des affaires. « Le Togo a fait des progrès très importants et à ce rythme, il atteindra le compact vraisemblablement en 2017 », a-t-il déclaré. Le compact est un programme dont bénéficient les pays

ayant obtenu l'éligibilité au MCC. A titre d'exemple, le Niger a reçu plus de 300 millions de dollars d'aide en 2015 et le Liberia 168 millions. Une mission du MCC est attendue début février au Togo. On connaîtra alors le montant exact accordé par l'organisme américain pour accompagner le pays vers l'éligibilité à partir des priorités fixées par les autorités.

ECO FLASH

L'économie nationale se projette à 6% pour 2016

Un bilan positif et salubre pour la base en 2015

Le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes effectue le bilan de ses actions en 2015 et l'élaboration des Plans de Travail et Budget Annuel (PTBA) pour l'année 2016, les 28 et 29 décembre 2015 à Notsé. Il s'agit de procéder à l'analyse et à la validation des résultats obtenus de la mise en œuvre des politiques et stratégie du ministère en 2015 et les Plans de travail et de budget annuel (PTBA) au titre de l'année 2016. Le ministère s'est donné pour vision, à l'horizon 2030, d'assurer durablement un accès universel de toutes les communautés et organisations à la base du Togo au « minimum vital commun » à travers l'accès aux services financiers et sociaux de base, de rendre le secteur de l'artisanat plus viable et compétitif sur le plan national et international, d'assurer l'épanouissement de la jeunesse à travers la citoyenneté et l'accès à l'emploi décent et durable dans un environnement de paix et de croissance économique. Pour faire de cette vision une réalité, le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, a élaboré des politiques et stratégies dont il a fait découler des plans d'actions opérationnels, programmes, projets. Ces différents projets et programmes sont déclinés en activités inscrites dans un plan d'actions annuel qui sont mises en œuvre en vue d'améliorer les revenus et les conditions socio-économiques des communautés et organisations à la base, des artisans et des jeunes pour qu'ils puissent contribuer efficacement à l'accélération de la croissance et à la création d'emplois. Au titre de l'année 2015, le Ministère du développement à la base compte à son actif 170 infrastructures socio communautaires et économiques (marchés, unités de soins périphériques, forages d'eau potables, bâtiments scolaires) construites ou réhabilités, 10 500 emplois temporaires et 10 145 emplois durables créés pour les jeunes. Les ressources mobilisées pour les réalisations du ministère ont été consommées à hauteur de 86%. Ils sont aussi plus de 557 400 à avoir bénéficié des différents services du Fonds National de la Finance Inclusive. Une visite de jeunes entrepreneurs bénéficiaires du Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB) installés dans la préfecture a été effectuée à l'issue de la cérémonie d'ouverture de l'atelier. « Les résultats accomplis méritent d'être reconnus et salués. Ils nous poussent à faire mieux et plus », a indiqué Mme Victoire Dogbé Tomégah, la Ministre du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.

Consultez les informations sur:

horizon-news.info

Polémique autour de l'exploitation du sable lagunaire de Bè L'ANGE se confie aux expertises scientifiques

Depuis quelques mois, les associations sont montées au créneau contre l'exploitation du sable lagunaire de Bè confiée à la Société Africaine de Dragage (SAD-Togo) dont le permis d'exploitation a été délivré en 2012 par le ministère des mines et de l'énergie après les études d'impacts environnementaux du ministère de l'environnement et des ressources forestières. Après trois ans d'exploitation, des voix s'élèvent pour dénoncer le dépassement de la profondeur requise et des risques environnementaux. On se souvient que l'Organisation pour un développement intégré et participatif (ODIP) et l'Association togolaise pour le bien être de la population (ATBEP) ensemble avec le Comité de développement du quartier (CDQ) au quartier Adanlékpnsi ont relevé les dommages causés par le dragage sur la vie de la population. En principe, le dragage d'une rivière, d'un fleuve ou d'une lagune comme dans le cas de Bè ne devait pas poser de problèmes car les sédiments se régénèrent après quelques années. En effet, le gouvernement et la SAD aurait un accord pour 10 m de profondeur mais la société aurait dépassé largement cette limite. C'est ce que dénonce Togbui Dagban Ayivon, chef d'Adakpamé et expert en urbanisme qui interpelle les premières autorités d'arrêter immédiatement les travaux d'exploitation. « Chez nous, le gravier se trouve à 11 m de profondeur alors que la société exploite du gravier. Sur le site, aujourd'hui, ils sont à 14 m ce qui provoque des dégâts tangibles et perceptibles. Sur la rive nord du fleuve, certains signes ne trompent pas. Il y a des fissures qui se produisent en un temps record sur les murs des chambres et des maisons, des puits s'affaissent et l'eau change de couleur dans certaines maisons. Des maisons et des terrains pourraient glisser ainsi que des fissures dans la terre », déplore-t-il. Pour Hounyo Narcisse, responsable commercial et marketing de la société Sad, « ce ne sont que de fausses allégations car la machine utilisée pour aspirer le sable ne peut pas aller à la profondeur puisqu'elle mesure 10 m et qu'on ne peut pas la positionner verticalement alors on l'incline à 7 m de profondeur. En plus il y a des études géotechniques qui sont scrupuleusement menées pour éviter tous les incidents », a-t-il expliqué. « S'il y a véritablement un problème, le gouvernement nous aurait arrêté. On respecte les termes de notre contrat avec le gouvernement », ajoute Hounyo Narcisse. C'est pour jouer l'arbitre et mieux éclairer l'opinion nationale sur ce conflit que l'Agence Nationale de la Gestion Environnementale (ANGE) depuis le mois de novembre dernier a consulté à plusieurs reprises les différents acteurs locaux, les riverains et la société SAD. Après ces consultations, l'ANGE a invité le ministère des mines à vérifier les informations relatives à la profondeur de prélèvement dénoncée. Les levées bathymétriques effectuées à cet effet situent la profondeur à 8m, infirmant l'information de ODIP selon laquelle la profondeur dépassait les 11 m. le service des mines estime que la longueur du Leng (instrument de dragage) ne fait-elle que 12 m et ne peut s'incliner jusqu'à un angle de 60° à 65°. Dans un souci d'objectivité et pour mettre fin à ces

polémiques, l'ANGE a commis la société GEOTECH pour une contre expertise scientifique afin de rassurer tous les acteurs et particulièrement la population riveraine pour démontrer les liens de causalité entre le prélèvement de sable et les dégradations signalées. Et pour cerner toutes les dimensions de la dégradation de l'environnement constatée dans la zone, le cabinet d'étude GEOTECH, compétent en géologie a associé un cabinet d'étude topographique (EVP) et un laboratoire d'analyse de sol (VERNIER) pour un travail exhaustif sans approximation. Cette démarche participative de GEOTECH s'est aussi traduite par l'implication des associations ODIP ainsi que les représentants des populations riveraines et des organisations à la base. En définitive selon le Directeur de l'ANGE, M. Efanam ADADJI, « il ressort de nos observations qu'il s'agit des controverses à la fois sociales et environnementales. Sur le plan social c'est un contexte empreint de suspicion et sur le plan environnemental, les dégradations relevées et exposées par ODIP ont des interprétations contradictoires. L'importance des deux piliers du développement durable concernés justifie la démarche scientifique que

nous avons entreprise afin d'établir le lien de causalité entre les dégradations objet de contestation et l'exploitation du sable en cours ». « La manifestation de la vérité impose qu'il faut dépasser les simples observations empiriques et de passer à une contre expertise scientifique qui n'a pas encore abouti », a-t-il conclu. De cette sortie des autorités, alors fini à cet effet le rififi autour du dragage de la lagune de Bè qui trouble le sommeil des riverains ! Rappelons qu'après l'interdiction de l'exploitation du sable marin à cause des dégâts écologiques que cela engendre, les autorités togolaises avaient pour obligation de trouver d'autres alternatives pour répondre aux besoins en sable de la population surtout celle de Lomé et de ses environs. L'alternative trouvée était les sables des lagunes de Lomé et le site de Dalavé. Le projet de dragage consiste à excaver les matériaux déposés au fond de la lagune de Lomé, à les traiter et à les commercialiser pour des travaux dans le secteur des bâtiments et travaux publics. Le projet a pour objectif de traiter et rendre réutilisable les matériaux extraits pour répondre à la forte demande du sable de construction dans le secteur des bâtiments et travaux



publics ; de créer de l'emploi et mettre à la disposition des populations de Lomé de sable de bonne qualité en quantité importante et à un coût abordable pour les travaux de construction ; de conserver la diversité biologique des deux lacs en rendant propre l'eau qui sera oxygénée en permanence grâce au dragage. D'après les résultats des contrôles de l'ANGE montrent que les responsables de la dite société sont dans une démarche de développement durable. Vu sous le prisme de la responsabilité

sociétaire des entreprises, SAD a assisté les populations riveraines du site de dragage et des environs en leur octroyant des kits scolaires. Ainsi, le 19 septembre 2014, elle a procédé à la distribution de 200 kits scolaires aux enfants démunis des périphéries du site (Bè-Adanlékpnsi, Hédzé, Houvéme, Sossoukopé, Kpota et autres). Il est à noter également la construction de deux WC publics.

Lutte contre la pauvreté Le Togo passe de 58,7% en 2011 à 55,1% en 2015

Une récente enquête de l'INSEED, basée sur l'expression des ménages togolais, fait ressortir de fortes tendances traduisant l'amélioration des conditions de vie des populations togolaises. Le conseil des ministres, réuni le lundi, au Palais e la Présidence, s'est penché sur les résultats de cette étude. L'incidence de la pauvreté au Togo serait passée de 58,7% en 2011 à 55,1% en 2015 soit 3,7 points consolidant ainsi la baisse constatée entre 2006 et de 2011 qui était de 3 points ; voilà ce que révèle une enquête réalisée dernièrement par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), dont les résultats seront rendus officiels prochainement, sur les indicateurs de base du bien-être et du profil de pauvreté au Togo pour 2015. Les efforts du gouvernement en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations porteraient donc leurs fruits. L'enquête démontre une évolution par rapport à l'accès des populations aux services sociaux de base : « la proportion des ménages utilisant l'électricité comme principal mode d'éclairage est passée de 39,2% en 2011 à 48,3% en 2015 ». « S'agissant du taux d'utilisation d'eau potable, il est passé de 55,9%

en 2011 à 61,8% en 2015 et dans le domaine de la sécurité alimentaire, la proportion des ménages ayant eu des difficultés à subvenir aux besoins alimentaires est passée de 49,5% en 2011 à 33,9% en 2015 », peut-on lire dans le communiqué sanctionnant le conseil des ministres du 28 décembre. Les conditions de travail ne sont pas du reste dans cette étude. Il en ressort que le taux de chômage dans notre pays a connu également une baisse de 3,1 points ; malheureusement le taux de sous-emploi a augmenté sur la même période de 2,1 points. Dans son intégralité donc, cette enquête note plusieurs améliorations enregistrées pour l'accès aux services sociaux de base, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation et l'alphabétisation, et les emplois ; tout en mettant en avant les principaux défis devant être relevés par les autorités.

La loi de finances exercice 2016 en embuscade avant le vote

L'opposition ne voit pas de beaux yeux le projet de la loi de finances 2016. Le Comité d'Action pour Renouveau (CAR) vient de dénoncer l'incompatibilité du nouveau budget avec les réalités d'un mandat social. A en croire le premier responsable du CAR, au moment où la santé devient la préoccupation majeure de la population, comment peut-on au même moment diminuer le budget alloué à la santé au dépend d'un ministère du développement à la base dont les fonds alloués augmentent chaque année ? « L'année dernière, on nous a dit que le budget affecté à la santé n'a pas permis de régler le problème, parce que la santé avait des difficultés énormes. Mais au lieu d'améliorer les choses cette année, le gouvernement propose un budget qui est en diminution par rapport à l'ancien, alors que le problème de la santé est un problème crucial qui concerne tous les Togolais. Le hic, c'est qu'au même moment qu'il diminue le budget de la santé, il augmente à plus de 20 milliards le budget du ministère du Développement à la base. Ce qui n'est pas normal », a-t-il expliqué. « Nous, dans cette condition, je ne crois pas qu'on votera pour ce budget. Ce n'est pas possible », a-t-il martelé. Les députés poursuivaient ce lundi l'examen du projet de loi de finances dont le vote doit intervenir dans les prochaines 48h. Le gouvernement

togolais a adopté le projet de loi des finances, gestion 2016. En recettes, les prévisions s'établissent à 962,8 milliards de FCFA, et à 1002,2 milliards FCFA en dépenses. Soit un besoin additionnel de financement de 39,4 milliards de FCFA. Ce besoin en financement additionnel sera couvert par une amélioration des recouvrements fiscaux, la réduction des dépenses sur certains postes budgétaires et le concours des partenaires au développement, explique le gouvernement dans un communiqué publié ce jeudi 26 novembre. La loi de finances exercice 2016 « est axée sur l'atteinte des objectifs visés par la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), et sur la poursuite des efforts à déployer pour la stabilisation continue du cadre macroéconomique, ainsi que la consolidation de la croissance économique ». Elle tient également compte de l'évolution du contexte économique national et du cadrage macroéconomique à moyen terme 2016-2018, qui envisage un taux de croissance économique d'au moins 6,2%. En recettes, les prévisions budgétaires pour 2016 connaissent une hausse de 16,4 % par rapport à 2015, contre un accroissement de 21,2% en dépenses.

GRILLE TARIFAIRE DES ABONNEMENTS

ABONNEMENTS	QTE PARUTIONS	BONUS	MONTANT (F CFA)
TRIMESTRIEL (3 mois)	6	1	1.500
SEMESTRIEL (6 mois)	12	2	3.000
ANNUEL (12 mois)	24	6	6.000

N.B. : Le journal ECONOMIE & DEVELOPPEMENT est un bi-mensuel. Ce qui veut dire qu'il est édité à raison de deux (2) parutions par mois.

Consultez les informations
sur horizon-news.info

MESSAGE

La Direction de la société Grande
Entreprise Routière (GER) et son
personnel vous souhaitent
un joyeux Noël et vous
présentent leurs
meilleurs vœux
de l'an
2016



GRANDE ENTREPRISE ROUTIERE

... NOUS CONSTRUISONS L'AVENIR

Construction et Entretien
de Routes

Travaux Hydrauliques et
Ouvrages d'Art

Construction de Bâtiments
et Immeubles



453 Rue Pydal, Quartier Tokoin Forever, contiguë à la Télévision LCF.
BP: 2972 Lomé - TOGO

Téléphone: (228) 22 26 05 60 Fax: (228) 22 61 42 28

E-mail: info@gertogo.com / ger_leq@yahoo.fr <http://www.gertogo.com>



Economie & Développement

Récépissé N° 0494/08/04/HAAC

14 BP: 82 Lomé-Togo
Tél: (228) 22 25 65 65
Email: kompjos2001@yahoo.fr

Directeur de Publication
Joseph GADAH
(90 30 85 10 / 98 99 15 17)

Rédaction
Ghislain
Raissa
Joseph

Infographie: Yves GALLEY
Imprimerie: La Colombe
Tirage: 2000 exemplaires

Siège Social: Bè-Beach